



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 13ème législature

protection

Question écrite n° 57952

### Texte de la question

M. Michel Hunault attire l'attention de M. le ministre d'État, ministre de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de la mer, en charge des technologies vertes et des négociations sur le climat, sur les principales dispositions votées par le Parlement, dans le cadre du premier volet du Grenelle de l'environnement. Il lui demande s'il peut décliner très concrètement, pour la vie de nos concitoyens, les mesures qui désormais s'imposent pour atteindre les objectifs environnementaux contenus dans cette loi.

### Données clés

**Auteur :** [M. Michel Hunault](#)

**Circonscription :** Loire-Atlantique (6<sup>e</sup> circonscription) - Nouveau Centre

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 57952

**Rubrique :** Environnement

**Ministère interrogé :** Écologie, énergie, développement durable et mer

**Ministère attributaire :** Écologie, développement durable et énergie

### Date(s) clée(s)

**Question publiée le :** 8 septembre 2009, page 8431

**Question retirée le :** 19 juin 2012 (Fin de mandat)